



CHARTRE DU JUDO CLUB BELLEVILLOIS

Préambule

Au Judo Club Bellevillois, nous considérons que la formation du judoka ne se limite pas à l'apprentissage technique. Notre mission est également de contribuer à l'éducation, à l'épanouissement et à la citoyenneté de chacun à travers les valeurs du judo.

En adhérant au club, chaque licencié et sa famille s'engagent à respecter cette charte afin de garantir à tous un environnement serein, respectueux et propice à la progression.

1. Je respecte les valeurs du judo

Je m'engage à appliquer sur le tatami et en dehors les valeurs du code moral du judo :

- La politesse
- Le courage
- La sincérité
- L'honneur
- La modestie
- Le respect
- Le contrôle de soi
- L'amitié

Je me comporte de manière exemplaire envers mes partenaires, mes adversaires, les enseignants, les arbitres, les bénévoles et les spectateurs.

2. Je respecte les personnes

Je m'engage à :

- Saluer mon professeur et mes partenaires.
- Faire preuve de respect et de courtoisie envers chacun.
- Refuser toute forme de violence physique ou verbale.



- Accepter les différences et favoriser l'inclusion de tous.
- Encourager mes camarades avec bienveillance.

Aucun comportement discriminatoire, insultant, agressif ou intimidant ne sera toléré.

3. Je respecte le dojo et le matériel

Je m'engage à :

- Respecter les locaux mis à disposition du club.
- Respecter le matériel et les équipements.
- Participer au rangement lorsque cela est demandé.
- Maintenir les lieux propres.

Toute dégradation volontaire pourra engager la responsabilité de son auteur ou de ses représentants légaux.

4. Je respecte les règles d'hygiène et de sécurité

Pour pratiquer dans de bonnes conditions :

- Mon judogi doit être propre.
- Mes ongles des mains et des pieds doivent être courts et propres.
- Je retire bijoux, montres et objets pouvant présenter un danger.
- Mes cheveux longs doivent être attachés avec un élastique sans métal (barrettes interdites)
- Je signale immédiatement toute blessure ou problème de santé à l'enseignant.
- Je respecte les consignes de sécurité données pendant les cours.

L'accès au tatami est réservé aux pratiquants autorisés par l'enseignant.

5. Je suis assidu et ponctuel



Je m'engage à :

- Arriver à l'heure aux entraînements.
- Prévenir en cas d'absence prolongée lorsque cela est possible.
- Participer avec sérieux et implication aux séances.
- Donner le meilleur de moi-même dans le respect de mes capacités.

La progression repose avant tout sur la régularité et l'engagement.

6. En compétition

Lorsque je représente le club :

- J'adopte une attitude exemplaire.
 - Je respecte les arbitres et les décisions prises.
 - Je respecte mes adversaires avant, pendant et après le combat.
 - J'accepte la victoire avec modestie et la défaite avec dignité.
 - Je véhicule une image positive du Judo Club Bellevillois.
-

7. Engagement des parents

Les parents jouent un rôle essentiel dans la réussite des jeunes judokas.

Ils s'engagent à :

- Respecter les enseignants, bénévoles et dirigeants.
- Veiller à la ponctualité de leur enfant.
- Encourager sans exercer de pression excessive.
- Adopter un comportement respectueux lors des compétitions et manifestations.
- Informer le club de toute situation particulière pouvant impacter la pratique de leur enfant.

Les parents s'assurent de la présence effective de l'enseignant avant de laisser leur enfant et restent responsables de celui-ci en dehors des horaires de cours.



8. Vie associative

Le club fonctionne grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Chaque adhérent est invité à :

- Participer aux événements du club.
- Respecter les décisions prises par les instances dirigeantes.
- Contribuer, selon ses possibilités, à la vie associative.

Le respect mutuel et l'esprit d'entraide sont les fondements de notre association.

Engagement

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.

Nom et prénom du licencié :

Signature du licencié :

Date : / /

Pour les mineurs :

Nom et signature du représentant légal :

.....